

### PUBLIC

Professionnels du bâtiment, AMO, consultants, conseillers, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, entreprises, artisans, bailleurs, maîtres d'ouvrage, promoteurs, services techniques, urbanistes, diagnostiqueurs, formateurs, ...

### PRÉREQUIS

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

### EFFECTIF

10 à 16 stagiaires

### INTERVENANT

> Jean-Louis BEAUMIER, ingénieur, conseiller et formateur en acoustique de l'écoconstruction

### DURÉE

1 jour (7h).

### VALIDATION DES ACQUIS

> Mises en situation, exercices d'application, coproduction, ...  
> Séquences d'évaluation de la progression des acquis.  
> Evaluation des acquis réalisée 3 mois après la formation.

### FINANCEMENT

> Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCO Opérateur de Compétences.  
> Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.  
> Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.

### TARIF

**350 € nets de taxes** (organisme de formation non soumis à la TVA). Déjeuner offert.

### DATE

16 avril 2020

### LIEU

Le NeufBis  
9bis Boulevard Voltaire  
21000 DIJON

### CONTACT

Laurent BOITEUX  
formation@pole-energie-bfc.fr  
Téléphone : 03 80 59 59 60

# ISOLATION PHONIQUE

15 avril 2020

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Appréhender les grands principes de l'isolation phonique
- > Comprendre les particularités des bâtiments bois en acoustique
- > Connaître et prescrire les éco-matériaux en isolation phonique
- > Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples

## PROGRAMME

- > Les particularités de la construction bois en acoustique
- > Notions fondamentales : bruits aériens et solidiens, correction et isolation phonique les valeurs des sons : fréquence et intensité.
- > Etendue et pertinence de la réglementation acoustique pour le neuf et pour la rénovation, indices et exigences au-delà de la réglementation
- > Les matériaux isolants : mesures et indices de performance
- > Les éco-matériaux d'isolation, les familles de matériaux, leur emploi
- > La mise en œuvre des matériaux, principes et précautions
- > Principes de l'isolation phonique : système masse-ressort-masse, désolidarisation, ...
- > L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois, en neuf et en rénovation : ouvertures (fenêtres et baies, portes), toitures sur combles aménagés et sur combles perdus, murs bois simple ou double enveloppe
- > L'isolation phonique intérieure en construction bois, en neuf et en rénovation : séparations d'étage, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide, cloisons simples, séparatifs d'appartements
- > Partie pratique avec démonstrations sur maquettes : conception, choix des matériaux, mise en œuvre de plancher flottant sur base plancher bois, plafond acoustique, cloison sèche, doublage de mur en rénovation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

> Exposés, temps d'échanges, analyse de retours d'expérience, mise en situation. Les participants bénéficient des supports pédagogiques, outils et documentation.

## ORGANISME DE FORMATION

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté  
Siège social : Maison des énergies - 50, rue Paul Vinot- 70400 HERICOURT  
Antenne de Dijon : La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON  
Organisme de formation agréé par la Direccte sous le numéro 27700082370  
Habilitation DATADOCK : id DD 0079437 - SIRET : 200 021 269 00028

## INSCRIPTION EN LIGNE

<http://formations2020.bourgogne-batiment-durable.fr>

ou

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à nous retourner par courriel à :  
formation@pole-energie-bfc.fr

ou par courrier à :

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté - La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON

### Je m'inscris à la formation : **ISOLATION PHONIQUE** qui aura lieu le 15 avril 2020

**STAGIAIRE :** Madame  Monsieur

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Fonction ou Qualification : .....

Organisme/Structure : .....

Adresse : .....

Téléphone (ligne directe) : ..... Courriel : .....

En activité depuis : ..... années Niveau d'études : .....

Régime alimentaire spécifique : .....

Autres éventuelles demandes : .....

Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) est :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

**Je joins un chèque de 350,00 €** à l'ordre de « Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté » et je recevrai une facture en retour. Pour les collectivités souhaitant régler par virement, merci de nous contacter au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté aura réceptionné la convention de formation remplie et signée.

**Bon pour accord, fait à** \_\_\_\_\_ **le** \_\_\_\_\_

**Signature et cachet :**